



Barème des honoraires A' Kaz Immo

Tarif en vigueur au 19/01/2022

TRANSACTION IMMOBILIER RESIDENTIEL : Honoraires à la charge du vendeur

PRIX DE VENTE	Montant des honoraires	
	EXCLUSIF	SANS EXCLUSIVITE
Prix vente de 1 à 150 000 euros	Forfait 7 000 euros TTC	Forfait 7 500 euros TTC
Prix vente de 150 001 à 196 000 euros	Forfait 8 000 euros TTC	Forfait 8 500 euros TTC
Prix vente de 196 001 à 390 000 euros	Honoraire de 4,1% TTC	Honoraire de 4,25% TTC
Prix vente de 390 001 à 795 000 euros	Honoraire de 3,8% TTC	Honoraire de 3,9% TTC
Prix vente supérieur à 795 001 euros	Honoraire de 3% TTC	Honoraire de 3% TTC

Terrains	Forfait 7 000 euros TTC
----------	-------------------------

TRANSACTION FDC, DROIT AU BAIL ET VENTE LOCAUX COMMERCIAUX :

Honoraires à la charge de l'acquéreur.

PRIX DE VENTE	Montant des honoraires
Prix vente < ou égal à 25 000 €	Forfait de 5 000 € HT
Prix vente de 25 001 € à 50 000 €	Forfait de 7 500 € HT
Prix vente de 50 001 € à 100 000 €	Forfait de 10 000 € HT
Prix vente supérieur à 100 000 €	10 % HT du prix de vente

HONORAIRES TRANSACTION IMMOBILIER D'ENTREPRISE :

PRIX DE VENTE	Montant des honoraires
Prix vente de 0 à 150 000 €	Honoraire 10% HT avec un minimum de 5000 HT
Prix vente de 150 001 € à 300 000 €	Honoraire de 8% HT
Prix vente de 300 001 € à 450 000 €	Honoraire de 7% HT
Prix vente supérieur à 450 001 €	Honoraire de 6% HT

CESSION DE PARTS SOCIALES ET PROCEDURES COLLECTIVES :

VALEUR VÉNALE DU FONDS DE COMMERCE	Montant des honoraires
	<i>Honoraires calculés sur la valeur vénale du fonds de commerce. La TVA en vigueur s'ajoute à ces honoraires</i>
Valeur vénale < ou égal à 25 000 €	Forfait de 5 000 € HT
De 25 001 € à 50 000 €	Forfait de 7 500 € HT
De 50 001 € à 100 000 €	Forfait de 10 000 € HT
Au-delà de 100 001 €	10 % HT de la valeur vénale

HONORAIRES LOCATION IMMOBILIER RESIDENTIEL :

Honoraires d'organisation de la visite, de constitution du dossier de candidature et de rédaction du bail fixés conformément au Décret N° 2014-890 du 1^{er} Aout 2014.

HONORAIRES A LA CHARGE DU BAILLEUR :

- Entremise : 250 € TTC
- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : indice ALUR au m² suivant la zone concernée : 10€ m²
- État des lieux : 3 € TTC du m² pour l'établissement de l'état des lieux

HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE :

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : indice ALUR au m² suivant la zone concernée
- État des lieux : 3 € TTC du m² pour l'établissement de l'état des lieux

Le montant des honoraires s'entend TVA incluse au taux en vigueur

Trois zones : Zone très tendue : 12 €/m² · Zone tendue : 10 €/m² · Zone non tendue : 8 €/m²

HONORAIRES LOCATION SAISONNIERE :

Les honoraires de l'agence sont de 25% TTC du prix de la location à la charge du propriétaire.

HONORAIRES VIAGER :

Transaction immobilière de la vente en viager.

Les honoraires sont de 15% sur la base de la valeur vénale et sont à la charge de vendeur.

AVIS DE VALEUR :

250 euros TTC à la charge du demandeur.

HONORAIRES LOCATION :

TARIF LOCATION	Montant des honoraires
Locaux et terrains commerciaux, artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, garages...	30 % HT du loyer annuel facial (ou de la redevance si location- gérance) sur tout type de bail (professionnel, commercial, de courte durée...)
Location avec pas de porte D'un montant minimum de 5 000 € HT (6 000 € TTC)	Voir honoraires fonds de commerce

INFORMATIONS LEGALES :

Société	A' KAZ IMMO
Adresse	A' Kaz Immo, 8 rue du Ponceau, 95000 Cergy
Carte pro. délivrée par la CCI de Marseille	Numéro CPI à venir
SIREN	851252635
SIRET (siege)	851252635000020
N° de TVA Intracommunautaire	FR 208 512 52 635
Activité (Code NAF ou APE)	Agences immobilières (6831Z)
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
RCP	MMA IARD SA : 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans
Capital Social	3000 €